

## ANNEXE 6

### PRESENTATION DU VOLET OPERATEUR

Pour les opérateurs, la circulaire PAP précise la procédure qui permet de collecter simultanément deux types de données :

- Celles qui figureront dans le **volet opérateur des PAP** ;
- Celles qui permettront la production de l'annexe au PLF « **jaune opérateurs de l'Etat** ».

La partie opérateurs du PAP 2018 évolue par rapport au PAP 2018 :

- Les tableaux « *compte de résultat* » et « *tableau de financement abrégé* » en comptabilité générale, « *autorisations budgétaires* » et « *équilibre financier* » en comptabilité budgétaire et « *dépenses de l'opérateur par destination* » devront être renseignés (ils ont normalement dû l'être lors du RAP 2017) mais ne seront pas publiés dans le PAP 2019 mais dans le « **jaune opérateurs de l'Etat** » annexé au PLF 2019. Pour les organismes soumis à la comptabilité budgétaire, seuls les tableaux en comptabilité budgétaire y seront publiés. L'ensemble des données relatives aux états financiers des opérateurs en comptabilité générale et, le cas échéant, en comptabilité budgétaire seront, par ailleurs, mis en ligne sur data.gouv.fr.
- Une attention particulière est demandée pour le développement des commentaires relatifs aux emplois des opérateurs et aux financements de l'Etat dans les PAP 2019, en l'absence de publication dans les volets opérateurs des PAP de leurs états financiers qui seront publiés dans le « **jaune opérateurs de l'Etat** » mais sans commentaire.

Le volet opérateur du PAP est alimenté par des données qui sont saisies dans la **partie JPE** et dans la **partie opérateurs**.

#### A - Tableaux à saisir dans la partie JPE.

**§1. - Tableau : « subvention aux opérateurs »** (pour renseigner ce tableau : Farandole > Accueil > Missions Programmes du Budget Général > Crédits, ETPT et JPE > Financement des opérateurs)

Opérateur	(en milliers d'euros)	
	AE PLF 2019	CP PLF 2019
<b>Opérateur 1</b>		
Subventions pour charges de service public		
Transferts		
Dotations en fonds propres		
<b>Opérateur 2</b>		
Subventions pour charges de service public		
Transferts		
Dotations en fonds propres		
<b>Opérateur 3</b>		
Subventions pour charges de service public		
Transferts		
Dotations en fonds propres		
<b>Total</b>		
Total des subventions pour charges de service public		
Total des dotations en fonds propres		
Total des transferts		

**Ce tableau doit être obligatoirement renseigné par tous les programmes (chefs de file ou pas) qui financent un opérateur, quel que soit le montant du financement et le titre utilisé (titre 3, catégorie 32 : « subvention pour charges de service public », titre 6 : « transferts » ou titre 7, catégorie 72 « dotation en fonds propres »).**

Les montants saisis doivent être identiques aux montants saisis dans la partie « justification au premier euro » (JPE), par actions, titres et catégories (cf. §2). Il alimente automatiquement deux tableaux situés dans la partie opérateurs du PAP : « Récapitulation des crédits alloués aux opérateurs de l'Etat » (cf. §3) et « Financement de l'Etat » (cf. §8).

*Si un programme financeur n'est chef de file d'aucun opérateur, figurera bien le tableau « subvention aux opérateurs » (cf. §1) dans sa partie JPE mais il ne comportera pas de volet opérateur.*

Subvention pour charges de service public (SCSP) : la SCSP est destinée au financement exclusif des seuls opérateurs de l'Etat. Il s'agit d'une subvention de fonctionnement annuelle destinée à couvrir indistinctement des dépenses de personnel et de fonctionnement de l'opérateur. La SCSP n'a pas pour objet de financer des investissements.

Transferts : il s'agit des crédits du budget général destinés à financer des dépenses d'intervention qu'elles soient, ou non, gérées en compte propre. Les transferts sont des versements sans contrepartie effectués directement ou indirectement à des bénéficiaires finaux (ménages, entreprises, collectivités territoriales, autres collectivités).

Dotations en fonds propres : ce sont les ressources apportées par l'État à ses opérateurs dont les capitaux ne sont pas matérialisés par des titres, des actions. Relèvent de cette catégorie, les apports en capital constituant des mises de fonds initiales ou des compléments de mises de fonds initiales qui ont vocation à être inscrits au bilan des établissements. Elles sont destinées à financer des dépenses d'investissements.

La liste des opérateurs financés par le programme financeur concerné par ce tableau sera initialisée à partir de la liste des opérateurs financés au PAP 2018. Pour en ajouter d'autres, le responsable de programme prendra l'attache du bureau des opérateurs de la direction du budget (DB-2B2O@finances.gouv.fr).

**§2. – Tableau « Élément de la dépense par nature » (pour renseigner ce tableau : Farandole > Accueil > Missions Programmes du Budget Général > Crédits, ETPT et JPE)**

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement
<b>Dépenses de fonctionnement</b>		
Subventions pour charges de service public		
<b>Dépenses d'intervention</b>		
Transferts aux entreprises		
<b>Dépenses d'opérations financières</b>		
Dotations en fonds propres		
<b>Total</b>		

Toutes les subventions destinées à un opérateur doivent être mentionnées dans cette partie de la JPE, qu'il s'agisse de dépenses de titre 3, catégorie 32 : « subvention pour charges de service public », de titre 6 : « transferts » ou de titre 7, catégorie 72 « dotation en fonds propres ». Le cumul des montants de financement des opérateurs saisis au titre des différentes actions doit correspondre aux montants indiqués dans le tableau « subvention aux opérateurs » (cf.§1.). **Pour mémoire, les « subventions pour charges de service public » ne sont destinées qu'aux opérateurs de l'Etat et les « dotations en fonds propres » le sont majoritairement.** Un contrôle de Farandole vérifie donc automatiquement que les données saisies pour ces deux titres sont bien cohérentes avec ce qui a été saisi dans le tableau « subvention aux opérateurs » (cf.§1).

## B - Tableaux à saisir dans la partie opérateurs.

### **§3. – Tableau « Récapitulation des crédits alloués aux opérateurs de l'Etat »**

Nature de la dépense	(en milliers d'euros)			
	LFI 2018		PLF 2019	
	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement
Subventions pour charges de service public				
Dotations en fonds propres				
Transferts				
<b>Total</b>				

Ce tableau est renseigné automatiquement par Farandole à partir des données saisies dans le tableau « subvention aux opérateurs » (cf.§1) de la partie JPE. Il recense l'intégralité des crédits versés par le programme à des opérateurs de l'État, **que celui-ci soit le chef de file ou pas**. La liste des opérateurs financés par le programme doit être précisée en commentaire par le responsable de programme qui doit également analyser l'évolution des crédits.

### **§4. – Tableau « Emplois des opérateurs rémunérés par les opérateurs ou par ce programme »**

Intitulé de l'opérateur	Réalisation 2017 (1)				LFI 2018				PLF 2019			
	ETPT rémunérés par ce programme (2)	ETPT rémunérés par les opérateurs			ETPT rémunérés par ce programme (2)	ETPT rémunérés par les opérateurs			ETPT rémunérés par ce programme (2)	ETPT rémunérés par les opérateurs		
		sous plafond	hors plafond	dont contrats aidés		sous plafond	hors plafond	dont contrats aidés		sous plafond	hors plafond	dont contrats aidés
Opérateur 1												
Opérateur 2												
Opérateur 3												
<b>Total ETPT</b>												

(1) La réalisation 2017 reprend la présentation du RAP 2017.  
(2) Emplois des opérateurs inclus dans le plafond d'emplois du ministère.

Ce tableau retrace les emplois de tous les opérateurs du programme (rémunérés par le programme chef de file et rémunérés par l'opérateur lui-même). Il est renseigné automatiquement par Farandole à partir des données saisies dans le tableau « consolidation des emplois de l'opérateur » (cf.§13) de la partie opérateurs. Ce tableau doit impérativement être commenté par le responsable de programme (explication des variations, éventuelles précisions méthodologiques...).

### **§5. – Tableau « Plafond des autorisations d'emplois des opérateurs du programme chef de file »**

	ETPT
Emplois sous plafond 2018	
Extension en année pleine du schéma d'emplois de la LFI 2018	
Impact du schéma d'emplois 2019	
Solde des transferts T2/T3	
Solde des transferts internes	
Solde des mesures de périmètre	
Abattement technique	
Corrections techniques	
<b>Emplois sous plafond PLF 2019</b>	
<b>Rappel du schéma d'emplois 2019 en ETP</b>	

Équivalent temps plein travaillé (ETPT) : Il s'agit d'une unité de décompte qui est proportionnelle à l'activité de l'agent, mesurée par sa quotité de temps travaillée et par sa période d'activité dans l'année. Une personne à temps plein (quotité de travail de 100%) présente dans l'établissement toute l'année consomme donc 1 ETPT. Dans une unité de décompte en ETPT, la fraction du temps complet retenue pour les agents travaillant à temps partiel est la fraction du temps complet effectuée par l'agent et non la fraction de la rémunération à temps complet perçue par l'agent. Par ailleurs, les heures supplémentaires ne sont pas comptabilisées. Effectifs physiques x quotité de temps de travail x période d'activité dans l'année. *Exemple 1* : 1 agent à temps partiel, avec une quotité de travail de 50% présent toute l'année = 0.5 ETPT. *Exemple 2* : 1 agent à temps partiel, avec une quotité de travail de 80 %, présent 6 mois sur 12 :  $0.8 * 6/12 = 0.4$  ETPT. *Exemple 3* : 1 agent à temps plein, présent 3 mois sur 12 (exemple contrats saisonniers) :  $1 * 3/12 = 0.25$  ETPT.

Emplois sous plafond 2018 : Correspond au montant indiqué pour chaque programme à l'article 63 de la loi n°2017-1837 du 30 décembre 2017 de finances pour 2018. En cas de modification intervenue dans le cadre d'une LFR, le responsable de programme doit contacter le bureau des opérateurs (DB-2B2O@finances.gouv.fr).

Extension en année pleine (EAP) du schéma d'emplois (SE) de la LFI 2018 : Impact du schéma d'emploi 2018 non appliqué en année pleine en 2018 (exprimé en ETPT). *Exemple* : un SE de + 12 ETP est prévu pour un opérateur en LFI 2018 mais ne sera mis en œuvre qu'à compter de septembre 2018. Le SE est appliqué en 2018 à hauteur de 1/3 et se traduit par + 4 ETPT en 2018. En 2019, une extension en année pleine est à prendre en compte dans le plafond d'emplois pour 2/3 du SE 2018 soit + 8 ETPT. Dans le tableau, ci-dessus, dans le cas présenté dans cet exemple, il faudrait inscrire +8 dans la case concernée.

Impact du schéma d'emplois 2019 (ETPT) : Impact du schéma d'emploi qui a été décidé au titre du PLF 2019 appliqué en année pleine dès 2019 ou pas. Il s'agit d'inscrire la traduction en ETPT du SE réellement appliqué. *Exemple* : un SE - 10 ETP est prévu pour un opérateur en PLF 2019, mais il ne peut être appliqué qu'à mi-année. Son impact en ETPT en 2019 n'est donc que de -5. Il induira une EAP en 2020 de -5 ETPT. Dans le tableau, ci-dessus, dans le cas présenté dans cet exemple, il faudrait inscrire -5 dans la case concernée.

Solde des transferts T2/T3 : Emplois précédemment décomptés sur le plafond d'un ministère (T2) qui seront désormais décomptés du plafond d'emplois de l'opérateur (T3) : signe (+). Emplois précédemment décomptés sur le plafond de l'opérateur (T3) qui seront désormais décomptés du plafond d'emplois du ministère (T2) : signe (-).

Solde des transferts internes : Emplois précédemment décomptés sur le plafond d'un autre opérateur qui seront désormais décomptés du plafond d'emplois de l'opérateur : signe (+). Emplois précédemment décomptés sur le plafond de l'opérateur qui seront désormais décomptés du plafond d'emplois d'un autre opérateur : signe (-).

Solde des mesures de périmètre : correspond aux mesures de périmètre des opérateurs (intégration ou sortie d'une entité – et de ses emplois - du périmètre des opérateurs, sortie de périmètre de certains emplois pour être rémunérés par un organisme non opérateur). Mode de calcul : somme des transferts externes entrants dans le périmètre des opérateurs – somme des transferts externes sortants du périmètre des opérateurs. Si le solde est positif : hausse des "emplois opérateurs" du programme. Si le solde est négatif : baisse des "emplois opérateurs".

Corrections techniques : solde des mesures traduisant un affinement et une fiabilisation des mécanismes de décompte des emplois des opérateurs (identification et classification des contrats d'apprentissage, reclassification d'emplois ne répondant plus aux critères du hors plafond, contrats aidés comptabilisés à tort dans les emplois sous plafond d'autorisation législative, fonctionnaires détachés sur contrat non comptabilisés, mises à disposition entrantes comptabilisées à tort dans les emplois sous plafond d'autorisation législative...). Mode de calcul : somme des corrections techniques augmentant les agents à comptabiliser sous plafond d'emplois des opérateurs – somme des corrections techniques diminuant les agents à comptabiliser sous plafond d'emplois des opérateurs. Si le solde est positif : hausse des "emplois opérateurs" du programme. Si le solde est négatif : baisse des "emplois opérateurs".

Abattement technique : suppression de postes vacants. Un signe (-) doit précéder le montant inscrit dans cette case. Le solde ne peut pas être positif.

Schéma d'emplois : Le montant indiqué doit correspondre à celui de la lettre plafond.

Ce tableau est renseigné automatiquement par Farandole à partir des données d'arbitrage. Pour toute modification, le responsable de programme doit se rapprocher de son correspondant à la Direction du budget. L'attention des responsables de programme est appelée sur l'obligation de commenter les différents facteurs d'évolution (à la hausse comme à la baisse) du plafond d'emplois ainsi que l'évolution du schéma d'emplois de manière à éclairer le Parlement sur l'autorisation d'emplois soumise à son vote dans l'article du PLF relatif au plafond d'emplois des opérateurs.

**§6. – Tableau « Somme des 10 plus importantes rémunérations » (pour renseigner ce tableau : Farandole > Accueil > Missions Programmes du Budget Général > Opérateurs > 10 plus hautes rémunérations)**

Somme des 10 plus importantes rémunérations brutes totales de l'organisme (en milliers d'euros)					
Opérateur ou Catégorie d'opérateurs	Statut	Montant 2016	Commentaire 2016	Montant 2017	Commentaire 2017

Le Parlement a maintenu dans la LPFP 2018-2022 (article 35) l'exigence d'information sur la somme des 10 plus importantes rémunérations brutes totales (y compris indemnités et parts variables) de chaque opérateur et autres organismes publics contrôlés par l'Etat. Ce tableau est renseigné automatiquement par Farandole à partir des données saisies lors du RAP 2017 mais ses données peuvent être modifiées par le responsable de programme. Ce tableau n'est pas publié dans le PAP mais dans le « jaune opérateurs ».

**§7. – Présentation des opérateurs (ou catégories d'opérateurs) (pour renseigner cette partie : Farandole > Accueil > Missions Programmes du Budget Général > Opérateurs > Présentation générale)**

Dans cette partie littéraire et dans la perspective d'un allègement des documents budgétaires, le responsable de programme doit présenter l'opérateur de façon **très synthétique** (statut de l'opérateur, missions, objectifs – COP -, faits marquants, point de situation sur la stratégie immobilière et de rationalisation des fonctions supports...).

**§8. – Tableau « Financement de l'Etat »**

Programme intéressé ou nature de la dépense	Réalisation 2017		LFI 2018		PLF 2019	
	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement
<b>Programme 1</b>						
Subventions pour charges de service public						
Transferts						
Dotations en fonds propres						
<b>Programme 2</b>						
Subventions pour charges de service public						
Transferts						
Dotations en fonds propres						
<b>Total</b>						

Ce tableau est renseigné automatiquement par Farandole à partir des données saisies par chaque programme financeur dans sa partie JPE (§1 « subvention aux opérateurs »). Le responsable du programme chef de file est toutefois responsable du renseignement exhaustif de ce tableau. Pour ce faire, il doit se rapprocher de l'opérateur qui doit le renseigner sur les autres programmes financeurs. Une liste des programmes finançant des opérateurs issue des données d'exécution Chorus figure au point D de la présente circulaire. Les montants indiqués dans ce tableau doivent être cohérents avec les

montants indiqués dans les états budgétaires de l'opérateur. L'objet ainsi que l'évolution des financements de l'Etat doivent impérativement faire l'objet d'un commentaire de la part du responsable de programme. Les commentaires indiqués à ce niveau sont d'autant plus importants que les états financiers des opérateurs seront publiés dans le « jaune opérateurs » (et non plus dans le volet opérateurs des PAP) et ne donneront plus lieu à commentaires. Les données 2018 de ce tableau sont issues des PAP 2018 et celles de 2017 des RAP 2017. S'il y a lieu de les actualiser pour les PAP 2019, il conviendra de prendre l'attache du bureau des opérateurs de la direction du budget (DB-2B2O@finances.gouv.fr).

**§9. – Budget initial 2018 de l'opérateur – Tableau « Compte de résultat » (CF 2017, BI 2018) (pour renseigner ce tableau : Farandole > Accueil > Missions Programmes du Budget Général > Opérateurs > Compte de résultat)**

Charges	Compte financier 2017 (1)	Budget initial 2018	Produits	Compte financier 2017 (1)	Budget initial 2018
Personnel			Subventions de l'Etat		
<i>dont charges de pensions civiles</i>			<i>Subvention pour charge de service public (SCSP)</i>		
			<i>Transferts</i>		
Fonctionnement autre que les charges de personnel			Fiscalité affectée		
Intervention (le cas échéant)			Autres subventions		
Sur Fonctionnement et/ou Intervention			Autres produits		
<i>dont dotations aux amortissements et provisions</i>			<i>dont reprises sur amortissements et provision</i>		
<i>dont valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés</i>			<i>dont produits de cession d'éléments d'actif</i>		
			<i>dont quote-part reprise au résultat des financements rattachés à des actifs</i>		
<b>Total des charges</b>			<b>Total des produits</b>		
Résultat : bénéfice			Résultat : perte		
Total : équilibre du CR			Total : équilibre du CR		
(1) RAP 2017					

Ce tableau est renseigné automatiquement par Farandole à partir des données saisies lors du RAP 2017 sur la base des documents votés par l'organe délibérant à l'occasion des comptes financiers (CF) 2017 et des budgets initiaux (BI) 2018. Si au moment de l'élaboration du RAP 2017, l'organe délibérant n'avait pas encore voté le compte financier, il conviendra de faire appel au bureau des opérateurs de la direction du budget (DB-2B2O@finances.gouv.fr) afin d'inscrire le compte financier voté par le conseil d'administration. Les données du BI 2018 peuvent par ailleurs être modifiées par le responsable de programme. Pour mémoire, un contrôle automatique est effectué par Farandole entre les montants de SCSP (catégorie 32) et de transfert (titre 6) figurant dans le tableau de « financement de l'Etat » (cf.§8) et ceux qui sont inscrits dans ce tableau. Ce tableau ne sera pas publié dans le PAP 2019 mais il le sera dans le « jaune opérateurs » pour les organismes non soumis à la comptabilité budgétaire.

Charges de personnel : salaires, traitements et rémunérations diverses, charges sociales, Intéressement et participation, autres charges de personnel.

Charges de fonctionnement autre que charges de personnel : achats, consommation de marchandises et d'approvisionnements, réalisation de travaux et consommation directe de services par l'organisme au titre de son activité ainsi que les charges liées à la variation des stocks.

Charges d'intervention : dispositifs d'intervention pour compte propre (transferts aux ménages, transferts aux entreprises, transferts aux collectivités territoriales, transferts aux autres collectivités).

Subvention pour charges de service public (SCSP) : subvention de fonctionnement annuelle destinée à couvrir indistinctement des dépenses de personnel et de fonctionnement de l'opérateur. La SCSP n'a pas pour objet de financer des investissements.

Transferts : produits destinés à financer des charges d'intervention. Les transferts sont des versements sans contrepartie effectués directement ou indirectement à des bénéficiaires finaux (ménages, entreprises, collectivités territoriales, autres collectivités).

Fiscalité affectée : produit issu d'une taxe affectée à l'opérateur. Le critère de rattachement des produits issus de la fiscalité affectée, recouvrée par l'Etat ou par l'organisme, suit le principe général

selon lequel le produit est comptabilisé au moment où le droit est acquis à l'organisme et tient compte des délais de déclaration des opérations imposables. Ainsi, selon les cas, ces produits sont comptabilisés soit au moment où a lieu l'opération imposable, soit au moment où la matière imposable est déclarée.

Autres subventions : subventions reçues de financeurs publics autres que l'Etat (collectivités locales, Union européenne, autres organismes publics).

Autres produits : produits qui ne sont ni des subventions publiques, ni des produits de taxe affectée (recettes commerciales, recettes liées aux ventes de produits ou de prestations à l'État, droits d'entrée, produits financiers, taxe d'apprentissage...).

**§10. – Budget initial 2018 de l'opérateur – « Tableau de financement abrégé » (CF 2017, BI 2018)  
(pour renseigner ce tableau : Farandole > Accueil > Missions Programmes du Budget Général > Opérateurs > Financement abrégé)**

Emplois	Compte financier 2017	Budget initial 2018	Ressources	Compte financier 2017	Budget initial 2018
Insuffisance d'autofinancement			Capacité d'autofinancement		
Investissements			Financement de l'actif par l'État (Dotations en fonds propres)		
			Financement de l'actif par des tiers autres que l'État		
			Autres ressources (y compris Fiscalité affectée)		
			- Autres ressources autres que Fiscalité affectée		
			- Fiscalité affectée		
Remboursement des dettes financières			Augmentation des dettes financières		
<b>Total des emplois</b>			<b>Total des ressources</b>		
Augmentation du fonds de roulement			Diminution du fonds de roulement		

Ce tableau est renseigné automatiquement par Farandole à partir des données saisies lors du RAP 2017 sur la base des documents votés par l'organe délibérant. Les données du BI 2018 peuvent toutefois être modifiées par le responsable de programme. Celles du CF 2017 ne sont pas modifiables. Pour mémoire, l'insuffisance ou la capacité d'autofinancement est automatisé sous FARANDOLE à partir des données saisies dans le compte de résultat (méthode additive). Par ailleurs, un contrôle automatique est effectué par Farandole entre le montant de dotations en fonds propres figurant dans le tableau de « financement de l'Etat » (cf.§8) et celui qui est inscrit dans ce tableau. Ce tableau ne sera pas publié dans le PAP 2019 mais il le sera dans le « jaune opérateurs » pour les organismes non soumis à la comptabilité budgétaire Il ne fait pas l'objet de commentaires dans ce cadre.

**§11. – Budget initial 2018 de l'opérateur – « Tableau d'équilibre financier » (pour renseigner ce tableau : Farandole > Accueil > Missions Programmes du Budget Général > Opérateurs > Equilibre financier)**

Équilibre financier BI 2018		(en milliers d'euros)	
Besoins		Financement	
Solde budgétaire (déficit)		Solde budgétaire (excédent)	
Remboursements d'emprunts (capital), nouveaux prêts (capital), dépôts et cautionnements		Nouveaux emprunts (capital), remboursements de prêts (capital), dépôts et cautionnements	
Opérations au nom et pour le compte de tiers		Opérations au nom et pour le compte de tiers	
Autres décaissements non budgétaires		Autres encaissements non budgétaires	
<b>Sous-total des opérations ayant un impact négatif sur la trésorerie de l'organisme (1)</b>		<b>Sous-total des opérations ayant un impact positif sur la trésorerie de l'organisme (2)</b>	
<b>Abondement de la trésorerie (2) - (1) :</b>		<b>Prélèvement de la trésorerie (1) - (2) :</b>	
<i>dont abondement de la trésorerie fléchée</i>		<i>dont prélèvement de la trésorerie fléchée</i>	
<i>dont abondement de la trésorerie non fléchée</i>		<i>dont prélèvement de la trésorerie non fléchée</i>	
<b>Total des besoins</b>		<b>Total des financements</b>	

**Ce tableau ne concerne que les opérateurs soumis à la comptabilité budgétaire et les EPST.**

Le solde budgétaire du tableau est renseigné automatiquement par Farandole à partir du solde budgétaire calculé dans les tableaux « Autorisations budgétaires » (cf. §16.) pour les opérateurs non EPST soumis à la comptabilité budgétaire et « Dépenses /Recettes » (cf. §18) pour les EPST. Le prélèvement ou l'abondement de trésorerie ainsi que le prélèvement ou l'abondement de trésorerie fléchée sont également calculés automatiquement par Farandole en fonction des autres éléments saisis dans le tableau.

**§12. – Tableau « situation financière » (pour renseigner ce tableau : Farandole > Accueil > Missions Programmes du Budget Général > Opérateurs > Situation Financière)**

Situation financière (en milliers d'euros)	Budget initial 2017	Compte financier 2017	Budget initial 2018
Fonds de roulement au 31/12			
Trésorerie au 31/12			

L'article 35 de la LPFP 2018-2022 prévoit que le « jaune opérateurs » intègre les données d'exécution, portant sur les trois derniers exercices, relatives à leur trésorerie. Ce tableau est renseigné automatiquement par Farandole sur la base des données saisies dans le RAP 2017. Les données du budget initial 2018 peuvent toutefois être modifiées par le responsable de programme. Ce tableau n'est pas publié dans le PAP mais dans le « jaune opérateurs ».

**§13. – Tableau « Consolidation des emplois de l'opérateur » (pour renseigner ce tableau : Farandole > Accueil > Missions Programmes du Budget Général > Opérateurs > Effectif de l'opérateur pour ce prog)**

			(en ETPT)
	Réalisation 2017 (1)	LFI 2018 (2)	PLF 2019
<b>Emplois rémunérés par l'opérateur :</b>			
– sous plafond			
– hors plafond			
<i>dont contrats aidés</i>			
<b>Autres emplois en fonction dans l'opérateur :</b>			
– rémunérés par l'État par ce programme			
– rémunérés par l'État par d'autres programmes			
– rémunérés par d'autres collectivités ou organismes			
(1) La réalisation 2017 reprend la présentation du RAP 2017.			
(2) LFI ou LFR le cas échéant.			

Ce tableau retrace tous les emplois dont l'opérateur assure la rémunération, quelle que soit leur situation statutaire (corps de fonctionnaires propres des établissements publics, contractuels, agents détachés dans l'établissement, agents de droit privé...) et quelles que soient les missions de l'opérateur auxquelles ils concourent. Les emplois rémunérés par l'opérateur s'apprécient en ETPT au 31 décembre de l'année considérée. Le respect du plafond d'emplois en ETPT s'apprécie en moyenne annualisée. Pour la construction et le suivi des plafonds d'emplois des opérateurs de l'Etat en ETPT, le responsable de programme est invité à se référer au guide de décompte des emplois des opérateurs de l'Etat :

*(<https://www.performance-publique.budget.gouv.fr/cadre-gestion-publique/operateurs-etat/essentiel/ressources/guide-decompte-emplois-operateurs-etat#.WT6iGdKwe70>).*

**Les ETPT sont à saisir sans décimale.** Les informations demandées distinguent les emplois sous plafond législatif et les emplois hors plafond (parmi lesquels figurent les contrats aidés, qui font l'objet d'un détail spécifique).

Ce tableau alimente le tableau du §4. Les colonnes réalisation 2017 et LFI 2018 ainsi que les emplois sous plafond prévus en PLF 2018 sont renseignées automatiquement par Farandole. Seuls les emplois hors plafond et les autres emplois en fonction dans l'opérateur en PLF 2019 sont à renseigner. Il est demandé au responsable du programme d'accorder une attention particulière aux commentaires de ce tableau de manière à éclairer le plus complètement possible l'autorisation parlementaire en matière d'emplois des opérateurs.

**§14. – Tableaux « Endettements et engagements hors bilan » (pour renseigner ce tableau : Farandole > Accueil > Missions Programmes du Budget Général > Opérateurs > Endettement et engagement hors bilan)**

Le recensement de l'endettement inscrit au bilan et des engagements hors bilan des opérateurs constitue une obligation conformément aux dispositions de l'article 14 de la loi n°2006-888 du 19 juillet 2006 modifiée portant règlement définitif du budget 2005. Ces informations seront présentées dans le « jaune opérateurs ».

Seuls sont concernés les opérateurs ayant inscrit dans leur bilan, des dettes de moyen et long terme (dont l'échéance est supérieure à un an), et dont l'encours est égal ou supérieur à 100.000 € et/ou dans leur hors bilan, des engagements prévus par les instructions et réglementations comptables en vigueur dont la nature est détaillée ci-dessous.

Engagements hors bilan : distinction entre quatre catégories d'engagements hors bilan : les engagements de garantie, les engagements réciproques, les engagements assortis de garanties et les engagements pris en matière de pensions ou obligations similaires. Il existe une entrée pour chaque engagement. Cette entrée précise le fondement juridique de l'engagement hors-bilan (ex : texte institutif de l'établissement pour l'emprunt, dispositions législatives ou réglementaires spécifiques, etc.) et le montant de l'engagement. Les engagements retracés ne concernent que les engagements donnés inscrits hors bilan lors du vote du compte financier de l'établissement.

Dettes : distinction entre les dettes comprises entre 1 et 5 ans et celles supérieures à 5 ans. Il existe une entrée pour chaque dette. Cette entrée précise la nature, le fondement juridique (ex : texte institutif de l'établissement pour l'emprunt, dispositions législatives ou réglementaires spécifiques, etc.), le montant (encours), le compte comptable concerné au bilan, le taux d'intérêt et l'échéance de la dette. Rappel des principaux comptes comptables concernés : comptes 164 et suivants : emprunts auprès des établissements de crédit, comptes 165 et suivants : dépôts et cautionnements reçus, comptes 168 et suivants : autres emprunts et dettes assimilées, compte 1674 : avances conditionnées de l'État et des collectivités publiques.

Engagements hors bilan de l'opérateur					
Nature de l'engagement	Fondement juridique	Montant inscrit hors bilan au 31/12/2017 en milliers d'€			
<b>Engagements réciproques</b>					
Crédits bails					
Baux	La QPC en matière de baux commerciaux et législation des pays sur les obligations (un ensemble de lois)				
<b>Total des engagements hors bilan</b>					
Dettes inscrites au bilan de l'opérateur					
Nature de la dette	Fondement juridique	Montant inscrit hors bilan au 31/12/2017 en milliers d'€	Compte comptable concerné	Taux en %	Échéance
<b>Dettes comprises entre 1 et 5 ans</b>					
Investissements d'aveni	ARRÊTÉ DU 05-05-2008		Comptes 164 et suivants : emprunts auprès des établissements de crédit	4,3	01/10/2018
Débiteurs et créditeurs divers	ARRÊTÉ DU 26-02-2009		Comptes 164 et suivants : emprunts auprès des établissements de crédit	3,9	01/10/2018
<b>Dettes à plus de 5 ans</b>					
	ARRÊTÉ DU 05-05-2008		Comptes 164 et suivants : emprunts auprès des établissements de crédit	4,3	01/10/2023
	ARRÊTÉ DU 26-02-2009		Comptes 164 et suivants : emprunts auprès des établissements de crédit	3,9	01/10/2024
<b>Total des dettes de l'opérateur</b>					

**§15. – Tableau « Gouvernance »** (pour renseigner ce tableau : Farandole > Accueil > Missions Programmes du Budget Général > Opérateurs > Gouvernance)

Période couverte par le contrat d'objectifs et de performance	Date de signature de la lettre de mission	Précisions

Afin de produire une information exhaustive et de qualité à destination de la représentation nationale, ce tableau détaillant la période couverte par le contrat d'objectifs et de performance ainsi que la date de signature de la lettre de mission du dirigeant est à renseigner par le responsable de programme. Ce tableau n'est pas publié dans le PAP mais dans le « jaune opérateurs ».

**LES DEUX TABLEAUX QUI SUIVENT SONT UNIQUEMENT DESTINES AUX OPERATEURS NON EPST, SOUMIS A LA COMPTABILITE BUDGETAIRE**

**§16. – Budget initial 2018 de l'opérateur – « Tableau d'autorisations budgétaires » (pour renseigner ce tableau : Farandole > Accueil > Missions Programmes du Budget Général > Opérateurs > Autorisations budgétaires)**

Autorisations budgétaires BI 2018				(en milliers d'euros)	
Dépenses		Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Recettes	
				Crédits de paiement	
Personnel (AE=CP)				Recettes globalisées :	
dont charges de pensions civiles				– subventions pour charges de service public	
				– autres financements de l'État	
				– fiscalité affectée	
Fonctionnement				– autres financements publics	
Intervention				– recettes propres	
Investissement					
Enveloppe recherche* :				Recettes fléchées :	
– personnel				– financements de l'État fléchés	
– fonctionnement				– autres financements publics fléchés	
– investissement				– recettes propres fléchées	
<b>Total des dépenses</b>				<b>Total des recettes</b>	
<b>Solde budgétaire (excédent)</b>				<b>Solde budgétaire (déficit)</b>	

\* sur décision du ministre chargé du budget ou, pour les EPSCP, avec l'accord du recteur ou du ministre chargé de l'enseignement supérieur, le budget peut inclure une ou plusieurs enveloppes destinées à des contrats de recherche (Art. 179 Décret GBCP et art. R719-54 du code de l'éducation).

A l'exception des charges de pensions civiles, la partie dépenses de ce tableau est renseignée automatiquement par Farandole à partir des données saisies dans le tableau « Dépenses 2018 de l'opérateur par destination » (cf. §17). Les cases « Recettes globalisées » et « Recettes fléchées » sont calculées automatiquement à partir des informations saisies dans les cases qui leur sont rattachées. Ce tableau n'est pas publié dans le PAP mais dans le « jaune opérateurs » sans commentaires.

**§17. – Tableau « Dépenses 2018 de l'opérateur par destination » (pour renseigner ce tableau : Farandole > Accueil > Missions Programmes du Budget Général > Opérateurs > Dépenses 2017 par destination)**

Destination	(en milliers d'euros)									
	Personnel (AE=CP)		Fonctionnement		Intervention		Investissement		Total	
	AE	AE=CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
Destination 1										
Destination 2										
Destination 3										
<b>Total</b>										

Ce tableau qui présente le BI 2018 est renseigné automatiquement par Farandole à partir des données saisies lors du RAP 2017 sur la base des documents votés par l'organe délibérant. Ces données peuvent toutefois être modifiées par le responsable de programme. Ce tableau alimente automatiquement la partie dépense du tableau « autorisation budgétaires » (Cf. §16). La modification ou l'intégration de nouvelles destinations nécessite de prendre l'attache du bureau des opérateurs de la direction du budget (DB-2B2O@finances.gouv.fr). Ce tableau n'est pas publié dans le PAP mais dans le « jaune opérateurs », sans commentaires.



**LE TABLEAU QUI SUIT EST UNIQUEMENT DESTINES AUX OPÉRATEURS NON EPST, NON SOUMIS À LA COMPTABILITÉ BUDGÉTAIRE**

§19. – Tableau « *Dépenses 2018 de l'opérateur par destination* » (pour renseigner ce tableau : Farandole > Accueil > Missions Programmes du Budget Général > Opérateurs > Dépenses 2018 par destination)

(En milliers d'euros)					
Destination	Personnel	Fonctionnement	Intervention	Investissement	Total
Destination 1					
Destination 2					
<b>Total</b>					

Ce tableau qui présente le BI 2018 est renseigné automatiquement par Farandole à partir des données saisies lors du RAP 2017 sur la base du «budget initial 2018» voté par l'organe délibérant. Ces données peuvent toutefois être modifiées par le responsable de programme. **Ce tableau ne tient pas compte des charges décaissables** (dotations aux amortissements et dépréciations d'actifs, opérations pour compte de tiers). La modification ou l'intégration de nouvelles destinations nécessite de prendre l'attache du bureau des opérateurs de la direction du budget (DB-2B2O@finances.gouv.fr). Ce tableau n'est pas publié dans le PAP mais dans le « jaune opérateurs », sans commentaires.

## C - Contrôles automatiques sur FARANDOLE

Des contrôles automatiques d'aide à la relecture sont prévus. Ils visent à mettre en lumière certains oublis ou certaines incohérences pour que ceux-ci puissent être complétés, corrigés ou faire l'objet de commentaires. Ces contrôles automatiques se matérialisent lors de la production du document par des messages d'alerte en gros caractères rouges.

Tableau concerné		Ce qui déclenche le contrôle	Que faire ?
§1 & §2	Partie JPE : tableau "subvention aux opérateurs" et tableau "élément de la dépense par nature"	Le contrôle se déclenche lorsque les totaux des dépenses prévues en catégorie 32 (SCSP) dans les tableaux : §1 "subvention aux opérateurs" et §2 "élément de la dépense par nature" ne correspondent pas.	Corriger l'erreur de saisie qui peut être dans le tableau "subvention aux opérateurs" (§1), par opérateur ou dans le tableau "élément de la dépense par nature" (§2) par action, titre et catégorie.
§1 & §2	Partie JPE : tableau "subvention aux opérateurs" et tableau "élément de la dépense par nature"	Le contrôle se déclenche lorsque les totaux des dépenses prévues en catégorie 72 (DFP) dans les tableaux : §1 "subvention aux opérateurs" et §2 "élément de la dépense par nature" ne correspondent pas.	Corriger l'erreur de saisie qui peut être dans le tableau "subvention aux opérateurs" (§1), par opérateur ou dans le tableau "élément de la dépense par nature" (§2) par action, titre et catégorie.
§1 + §2 + §3	Partie Opérateurs : tableau "récapitulatif des crédits alloués aux opérateurs de l'Etat"	Le contrôle se déclenche lorsque les totaux des dépenses prévues en catégorie 32 (SCSP) et 72 (DFP) dans les tableaux : §1 "subvention aux opérateurs" et §2 "élément de la dépense par nature" ne correspondent pas. La différence avec les deux erreurs précédentes est que le message apparaît sous le tableau §3 "récapitulatif des crédits alloués aux opérateurs de l'Etat" et non dans la partie JPE.	Corriger, dans la partie JPE, l'erreur de saisie qui peut être dans le tableau "subvention aux opérateurs" (§1), par opérateur ou dans le tableau "élément de la dépense par nature" (§2) par action, titre et catégorie.
§10	Partie Opérateurs : compte de résultat	Le contrôle se déclenche lorsque la cellule "Personnel" est renseignée alors que la cellule "dont charges de pensions civiles" n'est pas renseignée ou lorsque la cellule "dont charges de pensions civiles" est renseignée alors que la cellule "Personnel" ne l'est pas.	Vérifier la cohérence entre la cellule "Personnel" et la cellule "dont charges de pensions civiles". Si l'opérateur ne verse pas de charges de pensions civiles, mettre "0".
§10	Partie Opérateurs : compte de résultat	Le contrôle se déclenche lorsque la cellule "Fonctionnement autre que les charges de personnel" est renseignée alors que les cellules "Dotations aux amortissements et provisions" et "Valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés" ne le sont pas ou lorsque les cellules "Dotations aux amortissements et provisions" et "Valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés" sont renseignées alors que la cellule "Fonctionnement autre que les charges de personnel" ne l'est pas.	Vérifier la cohérence entre la cellule "Fonctionnement autre que les charges de personnel" et les cellules "Dotations aux amortissements et provisions" et "Valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés". Si l'opérateur n'a pas de dotations aux amortissements et provisions et/ou de valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés, mettre "0". En revanche, il ne peut pas y avoir de dotations aux amortissements et provisions et/ou de valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés si il n'y a pas de charges de fonctionnement.
§10	Partie Opérateurs : compte de résultat	Le contrôle se déclenche lorsque la cellule "Autres produits" est renseignée alors que les cellules "Reprises sur amortissements et provisions", "Produits de cession d'éléments d'actif" et "Quote-part reprise au résultat des financements rattachés à des actifs" ne le sont pas ou lorsque les cellules "Reprises sur amortissements et provisions", "Produits de cession d'éléments d'actif" et "Quote-part reprise au résultat des financements rattachés à des actifs" sont renseignées alors que la cellule "Autres produits" ne l'est pas.	Vérifier la cohérence entre la cellule "Autres produits" et les cellules "Reprises sur amortissements et provisions", "Produits de cession d'éléments d'actif" et "Quote-part reprise au résultat des financements rattachés à des actifs". Si l'opérateur n'a pas de reprises sur amortissements et/ou provisions, produits de cession d'éléments d'actif et/ou de quote-part reprise au résultat des financements rattachés à des actifs, mettre "0". En revanche, il ne peut pas y avoir de reprises sur amortissements et/ou provisions, produits de cession d'éléments d'actif et/ou de quote-part reprise au résultat des financements rattachés à des actifs si il n'y a pas d'autres produits.
§10	Partie Opérateurs : compte de résultat	Le contrôle se déclenche lorsque le compte de résultat ne fait apparaître aucun montant dans les cellules "Subvention pour charges de service public (SCSP)" et "Crédits d'intervention (transfert)".	Vérifier la cohérence entre les cellules "SCSP" et "transfert" du compte de résultat et les cellules "SCSP" et "transfert" du tableau "financement de l'Etat" (§9). Si il n'y a effectivement pas de SCSP ou de transfert, mettre "0".
§10 + §11	Partie Opérateurs : compte de résultat.	Le contrôle se déclenche lorsque les montants saisis dans le tableau "Financement de l'Etat" ne sont pas cohérents avec les montants figurant dans le compte de résultat au titre de la SCSP, des transferts ou des dotations en fonds propres.	Vérifier la cohérence entre les cellules "SCSP" et "transfert" du compte de résultat et les cellules "SCSP" et "transfert" du tableau "financement de l'Etat" (§9). Vérifier la cohérence entre la cellule "Financement de l'actif par l'Etat (Dotations en fonds propres)" du tableau de "financement abrégé" (§11) et la cellule "Dotations en fonds propres" du tableau "financement de l'Etat" (§9). En cas de différence, un commentaire est obligatoire.
§13	Partie Opérateurs : tableau de situation financière	Le contrôle se déclenche lorsque les cellules "Fonds de roulement au 31/12" ou "Trésorerie au 31/12" ne sont pas renseignées et lorsque le résultat n'est pas commenté.	Renseigner les niveaux de "Fonds de roulement" et de "Trésorerie" et ajouter un commentaire.
§14	Partie Opérateurs : consolidation des emplois de l'opérateur	Le contrôle se déclenche lorsque le total des ETPT sous plafond par opérateur saisi n'est pas conforme aux arbitrages.	Vérifier la cohérence entre le montant saisi et le montant arbitré. En cas de désaccord, contacter votre correspondant à la Direction du budget.
§16	Partie Opérateurs : Tableau endettement et EHB	Le contrôle se déclenche lorsque le tableau "Engagements hors bilan de l'opérateur" et/ou "Dettes inscrites au bilan de l'opérateur" ne sont pas renseignés.	Vérifier qu'il n'y a ni EHB, ni dette dans les comptes de l'opérateur. Si c'est le cas, mettre "0" et "NEANT" en commentaire.
§19 & §21	Partie Opérateurs : Dépenses par destination	Le contrôle se déclenche lorsqu'aucune destination n'a été créée.	Les destinations sont obligatoires. Il convient donc de les créer.
§19 & §21	Partie Opérateurs : Dépenses par destination	Le contrôle se déclenche lorsque le tableau "Dépenses par destination" n'est pas totalement renseigné.	Renseigner les dépenses par destination.

## D – Liste des programmes finançant des opérateurs

Cette liste est fournie à titre indicatif. Elle est basée sur les données figurant dans Chorus. Il appartient au responsable de programme chef de file de se rapprocher de l'opérateur afin que la totalité des programmes financeurs soient répertoriés au sein du tableau « Financement de l'Etat » (cf. §8) de chaque opérateur.

101	Universités et assimilés
102	ASP - Agence de services et de paiement EPIDe - Etablissement public d'insertion de la défense Fonds de solidarité INTEFP - Institut national du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle ONCFS - Office national de la chasse et de la faune sauvage Pôle emploi Universités et assimilés
103	ANACT - Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail ASP - Agence de services et de paiement Centre INFFO - Centre pour le développement de l'information sur la formation permanente CEREQ - Centre d'Etudes et de Recherches sur les Qualifications Ecoles et formations d'ingénieurs EPIDe - Etablissement public d'insertion de la défense Groupe Mines Télécom ONISEP - Office national d'information sur les enseignements et les professions Opérateurs de soutien à l'enseignement supérieur et à la recherche Pôle emploi Réseau des oeuvres universitaires et scolaires Universités et assimilés
104	BnF - Bibliothèque nationale de France CIEP - Centre international d'études pédagogiques OFII - Office français de l'immigration et de l'intégration Universités et assimilés
105	Autres opérateurs d'enseignement supérieur et de recherche CAMPUS FRANCE - Agence de promotion des formations et des échanges éducatifs et scientifiques (EGIDE + Campus France) CIEP - Centre international d'études pédagogiques IHEDN - Institut des hautes études de Défense nationale
107	Agences régionales de santé ASP - Agence de services et de paiement Autres opérateurs d'enseignement supérieur et de recherche CNRS - Centre national de la recherche scientifique ENAP - Ecole nationale de l'administration pénitentiaire Pôle emploi Universités et assimilés
111	ANACT - Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail ANSéS - Agence nationale de sécurité sanitaire, de l'alimentation, de l'environnement et du travail ANSP - Agence Nationale de Santé Publique ASP - Agence de services et de paiement Autres opérateurs d'enseignement supérieur et de recherche CEA - Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives Centre INFFO - Centre pour le développement de l'information sur la formation permanente Centre national de la danse CNRS - Centre national de la recherche scientifique EHESP - Ecole des hautes études en santé publique INERIS - Institut national de l'environnement industriel et des risques INSERM - Institut national de la santé et de la recherche médicale INTEFP - Institut national du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle IRSN - Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire Pôle emploi Universités et assimilés
112	ADEME - Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie Agences régionales de santé ASP - Agence de services et de paiement Atout-France Autres opérateurs d'enseignement supérieur et de recherche BRGM - Bureau de recherches géologiques et minières Business France CEA - Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives CELRL - Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres CEREMA - Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement CNPF - Centre national de la propriété forestière CNRS - Centre national de la recherche scientifique Ecoles d'architecture - Ecoles nationales supérieures d'architecture Ecoles d'enseignement supérieur agricole et vétérinaire Ecoles et formations d'ingénieurs EPPGHV - Etablissement public du parc et de la grande halle de la Villette Etablissement public du domaine de Chambord Géopole Groupe Mines Télécom IFSTTAR - Institut français des sciences et technologies des transports, de l'aménagement et des réseaux IGN - Institut national de l'information géographique et forestière (fusion de l'IGN et de l'IFN) INED - Institut national d'études démographiques INRA - Institut national de la recherche agronomique INRIA - Institut national de recherche en informatique et en automatique IRD - Institut de recherche pour le développement IRSTEA - Institut national de recherche en sciences et technologies pour l'environnement et l'agriculture (ex-CEMAGREF) ONCFS - Office national de la chasse et de la faune sauvage ONF - Office national des forêts Parcs nationaux Réseau des oeuvres universitaires et scolaires Universités et assimilés VNF - Voies navigables de France

113

AFB - Agence française pour la biodiversité  
Agences des aires maritimes protégées  
ANSES - Agence nationale de sécurité sanitaire, de l'alimentation, de l'environnement et du travail  
ASP - Agence de services et de paiement  
Autres opérateurs d'enseignement supérieur et de recherche  
BRGM - Bureau de recherches géologiques et minières  
CELRL - Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres  
CEREMA - Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement  
CIRAD - Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement  
CNPF - Centre national de la propriété forestière  
CNRS - Centre national de la recherche scientifique  
Ecoles d'architecture - Ecoles nationales supérieures d'architecture  
Ecoles d'enseignement supérieur agricole et vétérinaire  
Ecoles et formations d'ingénieurs  
Etablissement public du domaine de Chambord  
Etablissement public du Marais poitevin  
IFREMER - Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer  
IGN - Institut national de l'information géographique et forestière (fusion de l'IGN et de l'IFN)  
INERIS - Institut national de l'environnement industriel et des risques  
INRA - Institut national de la recherche agronomique  
IRD - Institut de recherche pour le développement  
IRSTEA - Institut national de recherche en sciences et technologies pour l'environnement et l'agriculture (ex-CEMAGREF)  
ONCFS - Office national de la chasse et de la faune sauvage  
ONF - Office national des forêts  
Parcs nationaux  
SHOM - Service hydrographique et océanographique de la marine  
Universités et assimilés  
VNF - Voies navigables de France

119

CEA - Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives  
CNRS - Centre national de la recherche scientifique  
Universités et assimilés

123

ADEME - Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie  
Agences régionales de santé  
ANSP - Agence Nationale de Santé Publique  
ASP - Agence de services et de paiement  
Autres opérateurs d'enseignement supérieur et de recherche  
BRGM - Bureau de recherches géologiques et minières  
CELRL - Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres  
CIRAD - Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement  
CNC - Centre national du cinéma et de l'image animée  
CNRS - Centre national de la recherche scientifique  
Ecoles d'architecture - Ecoles nationales supérieures d'architecture  
Etablissement public de la Cité de la musique - Philharmonie de Paris  
IFREMER - Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer  
INED - Institut national d'études démographiques  
INP - Institut national du patrimoine  
INRA - Institut national de la recherche agronomique  
INRAP - Institut national de recherches archéologiques préventives  
INSERM - Institut national de la santé et de la recherche médicale  
IRD - Institut de recherche pour le développement  
LADOM - L'agence de l'Outre-mer pour la mobilité  
Météo-France  
OFDT - Observatoire Français des Drogues et des Toxicomanies  
ONCFS - Office national de la chasse et de la faune sauvage  
ONF - Office national des forêts  
Parcs nationaux  
SHOM - Service hydrographique et océanographique de la marine  
Universités et assimilés

124

Agences régionales de santé  
Autres opérateurs d'enseignement supérieur et de recherche  
CNRS - Centre national de la recherche scientifique  
EHESP - Ecole des hautes études en santé publique  
INED - Institut national d'études démographiques  
INSERM - Institut national de la santé et de la recherche médicale  
Universités et assimilés

129

ANACT - Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail  
ANR - Agence nationale de la recherche  
Autres opérateurs d'enseignement supérieur et de recherche  
CAMPUS FRANCE - Agence de promotion des formations et des échanges éducatifs et scientifiques (EGIDE + Campus France)  
CIFAD - Centre Interministériel de Formation Anti Drogue  
Communautés d'universités et établissements  
EHESP - Ecole des hautes études en santé publique  
ENA - Ecole nationale d'administration  
ENM - Ecole nationale de la magistrature  
ENSCI - Ecole nationale supérieure de création industrielle  
EPPD - Etablissement public du palais de la porte Dorée (Cité nationale de l'histoire de l'immigration et aquarium)  
Grande Chancellerie de la Légion d'Honneur  
IHEDN - Institut des hautes études de Défense nationale  
INED - Institut national d'études démographiques  
INHES-J - Institut national des hautes études de la sécurité et de la justice  
INPS - Institut national de police scientifique  
INSERM - Institut national de la santé et de la recherche médicale  
OFDT - Observatoire Français des Drogues et des Toxicomanies  
Réseau Canopé  
Universités et assimilés

131

Centre national de la danse  
CNAC-GP - Centre national d'art et de culture - Georges Pompidou  
CNAP - Centre national des arts plastiques  
CNC - Centre national du cinéma et de l'image animée  
CNV - Centre national de la chanson, des variétés et du jazz  
Comédie Française  
Communautés d'universités et établissements  
Ecoles d'architecture - Ecoles nationales supérieures d'architecture  
Ecoles d'art en Région  
Ensemble intercontemporain  
EPPGHV - Etablissement public du parc et de la grande halle de la Villette  
Etablissement public Cité de la céramique - Sèvres et Limoges  
Etablissement public de la Cité de la musique - Philharmonie de Paris  
Institut Français  
Opéra comique  
Opéra national de Paris  
Orchestre de Paris  
Parcs nationaux  
Réseau Canopé  
SGP - Société du Grand Paris  
Théâtre national de Chaillot  
Théâtre national de la Colline  
Théâtre national de l'Odéon  
TNS - Théâtre national de Strasbourg  
Universités et assimilés

134	<p>ADEME - Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie  ANFr - Agence nationale des fréquences  ASP - Agence de services et de paiement  Atout-France  Autres opérateurs d'enseignement supérieur et de recherche  BRGM - Bureau de recherches géologiques et minières  Business France  CEA - Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives  Ecoles et formations d'ingénieurs  EPARECA - Etablissement public national pour l'aménagement et la restructuration des espaces commerciaux et artisanaux  Groupe Mines Télécom  INPI - Institut national de la propriété industrielle  INSERM - Institut national de la santé et de la recherche médicale  LNE - Laboratoire national de métrologie et d'essais  ONERA - Office national d'études et de recherches aérospatiales  Parcs nationaux  Universités et assimilés  VNF - Voies navigables de France</p>
135	<p>ADEME - Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie  ANRU - Agence nationale pour la rénovation urbaine  BRGM - Bureau de recherches géologiques et minières  Business France  CEREMA - Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement  CNRS - Centre national de la recherche scientifique  Ecoles d'architecture - Ecoles nationales supérieures d'architecture  Ecoles d'enseignement supérieur agricole et vétérinaire  Ecoles et formations d'ingénieurs  ENPC - Ecole nationale des Ponts et Chaussées  ENTPE - Ecole nationale des travaux publics de l'Etat  FNAP - Fonds national des aides à la pierre  IGN - Institut national de l'information géographique et forestière (fusion de l'IGN et de l'IFN)  INRA - Institut national de la recherche agronomique  Universités et assimilés</p>
137	<p>Autres opérateurs d'enseignement supérieur et de recherche  INED - Institut national d'études démographiques  ONISEP - Office national d'information sur les enseignements et les professions  Pôle emploi  Universités et assimilés</p>
138	<p>Business France  LADOM - L'agence de l'Outre-mer pour la mobilité  Universités et assimilés</p>
139	<p>Réseau Canopé</p>
140	<p>Autres opérateurs d'enseignement supérieur et de recherche  Universités et assimilés</p>
141	<p>ANRU - Agence nationale pour la rénovation urbaine  Autres opérateurs d'enseignement supérieur et de recherche  CEREQ - Centre d'Etudes et de Recherches sur les Qualifications  CIEP - Centre international d'études pédagogiques  Ecoles d'architecture - Ecoles nationales supérieures d'architecture  Ecoles d'art en Région  Ecoles d'enseignement supérieur agricole et vétérinaire  Ecoles et formations d'ingénieurs  ENAC - Ecole nationale de l'aviation civile  ISAE - Institut supérieur de l'aéronautique et de l'espace  ONISEP - Office national d'information sur les enseignements et les professions  Opérateurs de soutien à l'enseignement supérieur et à la recherche  Réseau Canopé  Universités et assimilés</p>
142	<p>Associations de coordination technique agricole et des industries agroalimentaires  Ecoles d'enseignement supérieur agricole et vétérinaire  INRA - Institut national de la recherche agronomique  IRSTEA - Institut national de recherche en sciences et technologies pour l'environnement et l'agriculture (ex-CEMAGREF)  Opérateurs de soutien à l'enseignement supérieur et à la recherche  Réseau des oeuvres universitaires et scolaires</p>
143	<p>Ecoles d'enseignement supérieur agricole et vétérinaire  Réseau des oeuvres universitaires et scolaires</p>
144	<p>ANR - Agence nationale de la recherche  Autres opérateurs d'enseignement supérieur et de recherche  CEA - Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives  CNRS - Centre national de la recherche scientifique  Ecoles et formations d'ingénieurs  ENAC - Ecole nationale de l'aviation civile  ENSTA Bretagne - Ecole nationale supérieure de techniques avancées Bretagne  ENSTA ParisTech - Ecole nationale supérieure de techniques avancées ParisTech  Groupe Mines Télécom  IGN - Institut national de l'information géographique et forestière (fusion de l'IGN et de l'IFN)  INRIA - Institut national de recherche en informatique et en automatique  INSERM - Institut national de la santé et de la recherche médicale  ISAE - Institut supérieur de l'aéronautique et de l'espace  ONERA - Office national d'études et de recherches aérospatiales  Universités et assimilés  X - Ecole polytechnique</p>

146	<p>CEA - Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives  ENSTA Bretagne - Ecole nationale supérieure de techniques avancées Bretagne  ENSTA ParisTech - Ecole nationale supérieure de techniques avancées ParisTech  ISAE - Institut supérieur de l'aéronautique et de l'espace</p>
147	<p>ANRU - Agence nationale pour la rénovation urbaine  ASP - Agence de services et de paiement  Autres opérateurs d'enseignement supérieur et de recherche  BnF - Bibliothèque nationale de France  Centre national de la danse  CMN - Centre des monuments nationaux  CNAP - Centre national des arts plastiques  CNC - Centre national du cinéma et de l'image animée  CNRS - Centre national de la recherche scientifique  Ecole du Louvre  Ecoles d'architecture - Ecoles nationales supérieures d'architecture  Ecoles d'enseignement supérieur agricole et vétérinaire  Ecoles et formations d'ingénieurs  ENAC - Ecole nationale de l'aviation civile  ENSPolice - Ecole nationale supérieure de la police  EPIDe - Etablissement public d'insertion de la défense  EPPD - Etablissement public du palais de la porte Dorée (Cité nationale de l'histoire de l'immigration et aquarium)  EPPGHV - Etablissement public du parc et de la grande halle de la Villette  EPV - Etablissement public du musée et du domaine national de Versailles  Etablissement public de la Cité de la musique - Philharmonie de Paris  Etablissement public du château de Fontainebleau  GENES - Groupement des écoles nationales d'économie et statistique  Groupe Mines Télécom  INFOMA - Institut national de formation des personnels du ministère de l'agriculture  INP - Institut national du patrimoine  Instituts régionaux d'administration  ISAE - Institut supérieur de l'aéronautique et de l'espace  Musée du Louvre  Opéra national de Paris  Opérateurs de soutien à l'enseignement supérieur et à la recherche  Pôle emploi  Théâtre national de Chaillot  Théâtre national de l'Odéon  Universités et assimilés  X - Ecole polytechnique</p>
148	<p>Autres opérateurs d'enseignement supérieur et de recherche  ENA - Ecole nationale d'administration  Instituts régionaux d'administration  Universités et assimilés</p>
149	<p>ADEME - Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie  ANACT - Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail  ASP - Agence de services et de paiement  Autres opérateurs d'enseignement supérieur et de recherche  Business France  CEREMA - Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement  CIRAD - Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement  CITEPA - Centre interprofessionnel technique d'études de la pollution atmosphérique  CNPF - Centre national de la propriété forestière  CNRS - Centre national de la recherche scientifique  Ecoles d'enseignement supérieur agricole et vétérinaire  Ecoles et formations d'ingénieurs  Etablissement public du domaine de Chambord  FranceAgiMer  GIP - BIO - Agence française pour le développement et la promotion de l'agriculture biologique  IFCE - Institut français du cheval et de l'équitation  IGN - Institut national de l'information géographique et forestière (fusion de l'IGN et de l'IFN)  INAO - Institut national de l'origine et de la qualité  INRA - Institut national de la recherche agronomique  IRSTEA - Institut national de recherche en sciences et technologies pour l'environnement et l'agriculture (ex-CEMAGREF)  Météo-France  ODEADOM - Office de développement de l'économie agricole d'Outre-mer  ONCFS - Office national de la chasse et de la faune sauvage  ONF - Office national des forêts  Parcs nationaux  Universités et assimilés</p>
150	<p>Autres opérateurs d'enseignement supérieur et de recherche  CAMPUS FRANCE - Agence de promotion des formations et des échanges éducatifs et scientifiques (EGIDE + Campus France)  CIEP - Centre international d'études pédagogiques  CNRS - Centre national de la recherche scientifique  Communautés d'universités et établissements  Ecoles d'enseignement supérieur agricole et vétérinaire  Ecoles et formations d'ingénieurs  EHESP - Ecole des hautes études en santé publique  ENPC - Ecole nationale des Ponts et Chaussées  ENSTA ParisTech - Ecole nationale supérieure de techniques avancées ParisTech  EPAURIF - Etablissement public d'aménagement universitaire de la région Ile-de-France  EPMQB - Etablissement public du musée du quai Branly  Groupe Mines Télécom  INED - Institut national d'études démographiques  INRA - Institut national de la recherche agronomique  ISAE - Institut supérieur de l'aéronautique et de l'espace  Opérateurs de soutien à l'enseignement supérieur et à la recherche  OPPIC - Opérateur du patrimoine et des projets immobiliers de la Culture  Réseau Canopé  Réseau des oeuvres universitaires et scolaires  Universcience  Universités et assimilés  X - Ecole polytechnique</p>

<b>151</b>	AEFE - Agence pour l'enseignement français à l'étranger
<b>155</b>	Autres opérateurs d'enseignement supérieur et de recherche CEREQ - Centre d'Etudes et de Recherches sur les Qualifications CNRS - Centre national de la recherche scientifique INRIA - Institut national de recherche en informatique et en automatique INTEFP - Institut national du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle Universités et assimilés
<b>157</b>	Agences régionales de santé ASP - Agence de services et de paiement Universités et assimilés
<b>158</b>	ONAC-VG - Office national des anciens combattants et victimes de guerre
<b>159</b>	BRGM - Bureau de recherches géologiques et minières CEREMA - Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement CNRS - Centre national de la recherche scientifique IGN - Institut national de l'information géographique et forestière (fusion de l'IGN et de l'IFN) INRIA - Institut national de recherche en informatique et en automatique Météo-France
<b>161</b>	ASP - Agence de services et de paiement BRGM - Bureau de recherches géologiques et minières CEA - Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives INERIS - Institut national de l'environnement industriel et des risques Météo-France SHOM - Service hydrographique et océanographique de la marine
<b>162</b>	Agences régionales de santé ASP - Agence de services et de paiement BRGM - Bureau de recherches géologiques et minières CELRL - Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres CIRAD - Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement ENTPE - Ecole nationale des travaux publics de l'Etat Etablissement public du Marais poitevin INRA - Institut national de la recherche agronomique IRD - Institut de recherche pour le développement ONCFS - Office national de la chasse et de la faune sauvage Universités et assimilés
<b>163</b>	Agence du service civique - Agence Erasmus + Jeunesse et Sports Autres opérateurs d'enseignement supérieur et de recherche CNRS - Centre national de la recherche scientifique EHESP - Ecole des hautes études en santé publique EPIDe - Etablissement public d'insertion de la défense INED - Institut national d'études démographiques Universités et assimilés
<b>166</b>	ENM - Ecole nationale de la magistrature
<b>167</b>	CMN - Centre des monuments nationaux EPIDe - Etablissement public d'insertion de la défense MuCEM - Musée des civilisations de l'Europe et de la Méditerranée Musée de l'air et de l'espace Musée de l'armée Musée national de la marine ONAC-VG - Office national des anciens combattants et victimes de guerre
<b>169</b>	Conseil national des communes « Compagnon de la Libération » INI - Institution nationale des Invalides ONAC-VG - Office national des anciens combattants et victimes de guerre
<b>172</b>	Académie des technologies ADEME - Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie ANR - Agence nationale de la recherche Autres opérateurs d'enseignement supérieur et de recherche BRGM - Bureau de recherches géologiques et minières Business France CAMPUS FRANCE - Agence de promotion des formations et des échanges éducatifs et scientifiques (EGIDE + Campus France) CEA - Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives CIRAD - Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement CNES - Centre national d'études spatiales CNRS - Centre national de la recherche scientifique Communautés d'universités et établissements Ecoles d'enseignement supérieur agricole et vétérinaire Ecoles et formations d'ingénieurs EPPD - Etablissement public du palais de la porte Dorée (Cité nationale de l'histoire de l'immigration et aquarium) Génopole Groupe Mines Télécom IFPEN - IFP Energies Nouvelles IFREMER - Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer IFSTTAR - Institut français des sciences et technologies des transports, de l'aménagement et des réseaux IHEST - Institut des Hautes Etudes pour la Science et la Technologie INED - Institut national d'études démographiques INRA - Institut national de la recherche agronomique INRIA - Institut national de recherche en informatique et en automatique INSERM - Institut national de la santé et de la recherche médicale IPEV - Institut polaire français Paul-Emile Victor IRD - Institut de recherche pour le développement IRSTEA - Institut national de recherche en sciences et technologies pour l'environnement et l'agriculture (ex-CEMAGREF) LNE - Laboratoire national de métrologie et d'essais Mission de recherche "Droit et Justice" Opérateurs de soutien à l'enseignement supérieur et à la recherche Universités et assimilés

**174**

ADEME - Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie  
 ANAH - Agence nationale de l'habitat  
 ANDRA - Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs  
 ANGDM - Agence nationale pour la garantie des droits des mineurs  
 ASP - Agence de services et de paiement  
 CEREMA - Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement  
 CITEPA - Centre interprofessionnel technique d'études de la pollution atmosphérique  
 CNRS - Centre national de la recherche scientifique  
 Groupe Mines Télécom  
 INERIS - Institut national de l'environnement industriel et des risques  
 IRSTEA - Institut national de recherche en sciences et technologies pour l'environnement et l'agriculture (ex-CEMAGREF)  
 LNE - Laboratoire national de métrologie et d'essais

**175**

AFR - Académie de France à Rome  
 Autres opérateurs d'enseignement supérieur et de recherche  
 BnF - Bibliothèque nationale de France  
 BRGM - Bureau de recherches géologiques et minières  
 CAPA - Cité de l'architecture et du patrimoine  
 CELRL - Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres  
 CIEP - Centre international d'études pédagogiques  
 CMN - Centre des monuments nationaux  
 CNAC-GP - Centre national d'art et de culture - Georges Pompidou  
 CNC - Centre national du cinéma et de l'image animée  
 CNES - Centre national d'études spatiales  
 CNRS - Centre national de la recherche scientifique  
 Comédie Française  
 Ecoles d'architecture - Ecoles nationales supérieures d'architecture  
 ENSBA - Ecole nationale supérieure des beaux-arts  
 EPMQB - Etablissement public du musée du quai Branly  
 EPPD - Etablissement public du palais de la porte Dorée (Cité nationale de l'histoire de l'immigration et aquarium)  
 EPV - Etablissement public du musée et du domaine national de Versailles  
 Etablissement public Cité de la céramique - Sèvres et Limoges  
 Etablissement public du château de Fontainebleau  
 Etablissement public du domaine de Chambord  
 INP - Institut national du patrimoine  
 INRAP - Institut national de recherches archéologiques préventives  
 INRIA - Institut national de recherche en informatique et en automatique  
 Institut Français  
 MuCEM - Musée des civilisations de l'Europe et de la Méditerranée  
 Musée de l'armée  
 Musée des arts décoratifs  
 Musée d'Orsay et musée de l'Orangerie  
 Musée du Louvre  
 Musée Guimet  
 Musée Henner-Moreau  
 Musée national Gustave Moreau  
 Musée Picasso  
 ONF - Office national des forêts  
 Opéra national de Paris  
 Opérateurs de soutien à l'enseignement supérieur et à la recherche  
 OPPIC - Opérateur du patrimoine et des projets immobiliers de la Culture  
 Parcs nationaux  
 Réseau Canopé  
 Rmn- Grand Palais - Réunion des musées nationaux et du Grand Palais des Champs Elysées  
 Universités et assimilés

**176**

ENSPolice - Ecole nationale supérieure de la police  
 INPS - Institut national de police scientifique  
 Rmn- Grand Palais - Réunion des musées nationaux et du Grand Palais des Champs Elysées

**177**

Autres opérateurs d'enseignement supérieur et de recherche  
 ONAC-VG - Office national des anciens combattants et victimes de guerre  
 Réseau des oeuvres universitaires et scolaires  
 VNF - Voies navigables de France

**178**

Ecole navale  
 IFREMER - Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer

**181**

ADEME - Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie  
 Agences régionales de santé  
 ANSÉS - Agence nationale de sécurité sanitaire, de l'alimentation, de l'environnement et du travail  
 Autres opérateurs d'enseignement supérieur et de recherche  
 BRGM - Bureau de recherches géologiques et minières  
 CEREMA - Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement  
 CITEPA - Centre interprofessionnel technique d'études de la pollution atmosphérique  
 CNRS - Centre national de la recherche scientifique  
 Communautés d'universités et établissements  
 Ecoles d'enseignement supérieur agricole et vétérinaire  
 Ecoles et formations d'ingénieurs  
 EHESP - Ecole des hautes études en santé publique  
 ENTPE - Ecole nationale des travaux publics de l'Etat  
 GEODERIS - Groupement d'Intérêt Public INERIS/BRGM  
 Groupe Mines Télécom  
 IFSTTAR - Institut français des sciences et technologies des transports, de l'aménagement et des réseaux  
 IGN - Institut national de l'information géographique et forestière (fusion de l'IGN et de l'IFN)  
 INERIS - Institut national de l'environnement industriel et des risques  
 INRA - Institut national de la recherche agronomique  
 IRSTEA - Institut national de recherche en sciences et technologies pour l'environnement et l'agriculture (ex-CEMAGREF)  
 Météo-France  
 ONF - Office national des forêts  
 SHOM - Service hydrographique et océanographique de la marine  
 Universités et assimilés

182

ASP - Agence de services et de paiement

185

ADEME - Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie  
AEFE - Agence pour l'enseignement français à l'étranger  
Atout-France  
Autres opérateurs d'enseignement supérieur et de recherche  
CAMPUS FRANCE - Agence de promotion des formations et des échanges éducatifs et scientifiques (EGIDE + Campus France)  
CEA - Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives  
CEREMA - Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement  
CIEP - Centre international d'études pédagogiques  
CIRAD - Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement  
CNED - Centre national d'enseignement à distance  
CNRS - Centre national de la recherche scientifique  
Ecoles d'architecture - Ecoles nationales supérieures d'architecture  
Ecoles d'art en Région  
Ecoles d'enseignement supérieur agricole et vétérinaire  
Ecoles et formations d'ingénieurs  
ENA - Ecole nationale d'administration  
ENSAD - Ecole nationale supérieure des arts décoratifs  
ENSMIS - Ecole nationale supérieure des métiers de l'image et du son  
Groupe Mines Télécom  
IFREMER - Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer  
INRA - Institut national de la recherche agronomique  
INSERM - Institut national de la santé et de la recherche médicale  
Institut Français  
IPEV - Institut polaire français Paul-Emile Victor  
IRD - Institut de recherche pour le développement  
IRSTEA - Institut national de recherche en sciences et technologies pour l'environnement et l'agriculture (ex-CEMAGREF)  
ISAE - Institut supérieur de l'aéronautique et de l'espace  
Opérateurs de soutien à l'enseignement supérieur et à la recherche  
Réseau Canopé  
Réseau des oeuvres universitaires et scolaires  
Universités et assimilés  
X - Ecole polytechnique

186

ANR - Agence nationale de la recherche  
Autres opérateurs d'enseignement supérieur et de recherche  
Centre national des arts du cirque  
CMN - Centre des monuments nationaux  
CNRS - Centre national de la recherche scientifique  
Ecoles d'architecture - Ecoles nationales supérieures d'architecture  
Ecoles d'art en Région  
Ecoles et formations d'ingénieurs  
EPV - Etablissement public du musée et du domaine national de Versailles  
INED - Institut national d'études démographiques  
INRAP - Institut national de recherches archéologiques préventives  
IRD - Institut de recherche pour le développement  
Musée d'Orsay et musée de l'Orangerie  
Rmn- Grand Palais - Réunion des musées nationaux et du Grand Palais des Champs Elysées  
Universcience  
Universités et assimilés

190

ADEME - Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie  
ANSéS - Agence nationale de sécurité sanitaire, de l'alimentation, de l'environnement et du travail  
Autres opérateurs d'enseignement supérieur et de recherche  
BRGM - Bureau de recherches géologiques et minières  
CEA - Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives  
CIRAD - Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement  
CNES - Centre national d'études spatiales  
CNPFF - Centre national de la propriété forestière  
CNRS - Centre national de la recherche scientifique  
Ecoles d'architecture - Ecoles nationales supérieures d'architecture  
Ecoles d'enseignement supérieur agricole et vétérinaire  
Ecoles et formations d'ingénieurs  
EHESP - Ecole des hautes études en santé publique  
ENAC - Ecole nationale de l'aviation civile  
ENPC - Ecole nationale des Ponts et Chaussées  
ENTPE - Ecole nationale des travaux publics de l'Etat  
IFPEN - IFP Energies Nouvelles  
IFREMER - Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer  
IFSTTAR - Institut français des sciences et technologies des transports, de l'aménagement et des réseaux  
INERIS - Institut national de l'environnement industriel et des risques  
INRA - Institut national de la recherche agronomique  
INSERM - Institut national de la santé et de la recherche médicale  
IRD - Institut de recherche pour le développement  
IRSN - Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire  
IRSTEA - Institut national de recherche en sciences et technologies pour l'environnement et l'agriculture (ex-CEMAGREF)  
Météo-France  
ONERA - Office national d'études et de recherches aérospatiales  
Universités et assimilés

191

CEA - Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives  
CNES - Centre national d'études spatiales

192	<p>Autres opérateurs d'enseignement supérieur et de recherche  BRGM - Bureau de recherches géologiques et minières  CEA - Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives  CEREMA - Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement  CIRAD - Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement  CNC - Centre national du cinéma et de l'image animée  CNES - Centre national d'études spatiales  CNRS - Centre national de la recherche scientifique  Ecoles d'enseignement supérieur agricole et vétérinaire  Ecoles et formations d'ingénieurs  EHESP - Ecole des hautes études en santé publique  ENAC - Ecole nationale de l'aviation civile  ENPC - Ecole nationale des Ponts et Chaussées  ENSCI - Ecole nationale supérieure de création industrielle  ENSTA Bretagne - Ecole nationale supérieure de techniques avancées Bretagne  ENSTA ParisTech - Ecole nationale supérieure de techniques avancées ParisTech  ENTPE - Ecole nationale des travaux publics de l'Etat  GENES - Groupement des écoles nationales d'économie et statistique  Groupe Mines Télécom  IFPEN - IFP Energies Nouvelles  IFREMER - Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer  IFSTTAR - Institut français des sciences et technologies des transports, de l'aménagement et des réseaux  IGN - Institut national de l'information géographique et forestière (fusion de l'IGN et de l'IFN)  INERIS - Institut national de l'environnement industriel et des risques  INI - Institution nationale des Invalides  INRA - Institut national de la recherche agronomique  INRIA - Institut national de recherche en informatique et en automatique  INSERM - Institut national de la santé et de la recherche médicale  IRSTEA - Institut national de recherche en sciences et technologies pour l'environnement et l'agriculture (ex-CEMAGREF)  ISAE - Institut supérieur de l'aéronautique et de l'espace  LNE - Laboratoire national de métrologie et d'essais  Météo-France  ONERA - Office national d'études et de recherches aérospatiales  Réseau Canopé  Universités et assimilés  X - Ecole polytechnique</p>
193	<p>CNES - Centre national d'études spatiales  Météo-France</p>
197	<p>ENIM - Etablissement national des invalides de la marine</p>
200	<p>Ecoles d'enseignement supérieur agricole et vétérinaire  INRA - Institut national de la recherche agronomique  ONF - Office national des forêts  Universités et assimilés</p>
203	<p>ADEME - Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie  Agences de l'eau  ANFr - Agence nationale des fréquences  ASP - Agence de services et de paiement  Autres opérateurs d'enseignement supérieur et de recherche  CEREMA - Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement  CNRS - Centre national de la recherche scientifique  Ecoles et formations d'ingénieurs  ENPC - Ecole nationale des Ponts et Chaussées  ENTPE - Ecole nationale des travaux publics de l'Etat  Groupe Mines Télécom  IFSTTAR - Institut français des sciences et technologies des transports, de l'aménagement et des réseaux  INERIS - Institut national de l'environnement industriel et des risques  INSERM - Institut national de la santé et de la recherche médicale  ONF - Office national des forêts  SGP - Société du Grand Paris  Universités et assimilés  VNF - Voies navigables de France</p>
204	<p>ABM - Agence de biomédecine  Agences régionales de santé  ANACT - Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail  ANSéS - Agence nationale de sécurité sanitaire, de l'alimentation, de l'environnement et du travail  ANSM - Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé  ANSP - Agence Nationale de Santé Publique  ASP - Agence de services et de paiement  Autres opérateurs d'enseignement supérieur et de recherche  CIRAD - Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement  Ecoles d'enseignement supérieur agricole et vétérinaire  EHESP - Ecole des hautes études en santé publique  IFSTTAR - Institut français des sciences et technologies des transports, de l'aménagement et des réseaux  INCa - Institut National du Cancer  INRA - Institut national de la recherche agronomique  INSERM - Institut national de la santé et de la recherche médicale  IRD - Institut de recherche pour le développement  OFDT - Observatoire Français des Drogues et des Toxicomanies  Universités et assimilés</p>
205	<p>ASP - Agence de services et de paiement  Autres opérateurs d'enseignement supérieur et de recherche  CEREMA - Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement  CNRS - Centre national de la recherche scientifique  Ecoles d'enseignement supérieur agricole et vétérinaire  ENIM - Etablissement national des invalides de la marine  ENSM - Ecole nationale supérieure maritime  IFREMER - Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer  INERIS - Institut national de l'environnement industriel et des risques  INRA - Institut national de la recherche agronomique  IRD - Institut de recherche pour le développement  Universités et assimilés</p>

**206**

ANSeS - Agence nationale de sécurité sanitaire, de l'alimentation, de l'environnement et du travail  
Associations de coordination technique agricole et des industries agroalimentaires  
Autres opérateurs d'enseignement supérieur et de recherche  
CIRAD - Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement  
CNPF - Centre national de la propriété forestière  
CNRS - Centre national de la recherche scientifique  
Ecoles d'enseignement supérieur agricole et vétérinaire  
EPIDe - Etablissement public d'insertion de la défense  
FranceAgriMer  
IFCE - Institut français du cheval et de l'équitation  
IFREMER - Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer  
IGN - Institut national de l'information géographique et forestière (fusion de l'IGN et de l'IFN)  
INAO - Institut national de l'origine et de la qualité  
INFOMA - Institut national de formation des personnels du ministère de l'agriculture  
INRA - Institut national de la recherche agronomique  
IRSN - Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire  
IRSTEA - Institut national de recherche en sciences et technologies pour l'environnement et l'agriculture (ex-CEMAGREF)  
ONCFS - Office national de la chasse et de la faune sauvage  
ONF - Office national des forêts  
Réseau des oeuvres universitaires et scolaires  
Universités et assimilés

**207**

CEREMA - Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement  
Ecoles et formations d'ingénieurs  
ENAP - Ecole nationale de l'administration pénitentiaire  
EPIDe - Etablissement public d'insertion de la défense  
IFSTTAR - Institut français des sciences et technologies des transports, de l'aménagement et des réseaux  
INSERM - Institut national de la santé et de la recherche médicale  
Réseau Canopé  
Universités et assimilés

**209**

ABM - Agence de biomédecine  
Atout-France  
Autres opérateurs d'enseignement supérieur et de recherche  
BRGM - Bureau de recherches géologiques et minières  
Business France  
CAMPUS FRANCE - Agence de promotion des formations et des échanges éducatifs et scientifiques (EGIDE + Campus France)  
CEA - Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives  
CIEP - Centre international d'études pédagogiques  
CIRAD - Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement  
CNED - Centre national d'enseignement à distance  
CNRS - Centre national de la recherche scientifique  
ENA - Ecole nationale d'administration  
ENAP - Ecole nationale de l'administration pénitentiaire  
ENM - Ecole nationale de la magistrature  
Groupe Mines Télécom  
INSERM - Institut national de la santé et de la recherche médicale  
Institut Français  
IRD - Institut de recherche pour le développement  
Musée du Louvre  
Pôle emploi  
Universités et assimilés

**212**

CEA - Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives  
CNC - Centre national du cinéma et de l'image animée  
ECPAD - Etablissement de communication et de production audiovisuelle de la défense  
IRSN - Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire  
ISAE - Institut supérieur de l'aéronautique et de l'espace  
Musée de l'air et de l'espace  
Musée de l'armée  
Musée national de la marine  
OPPIC - Opérateur du patrimoine et des projets immobiliers de la Culture  
SHOM - Service hydrographique et océanographique de la marine  
X - Ecole polytechnique

**214**

AEFE - Agence pour l'enseignement français à l'étranger  
ANACT - Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail  
ANRU - Agence nationale pour la rénovation urbaine  
Autres opérateurs d'enseignement supérieur et de recherche  
BnF - Bibliothèque nationale de France  
CAPA - Cité de l'architecture et du patrimoine  
CEREQ - Centre d'Etudes et de Recherches sur les Qualifications  
CIEP - Centre international d'études pédagogiques  
CMN - Centre des monuments nationaux  
CNAC-GP - Centre national d'art et de culture - Georges Pompidou  
CNED - Centre national d'enseignement à distance  
CNES - Centre national d'études spatiales  
CNRS - Centre national de la recherche scientifique  
Ecoles et formations d'ingénieurs  
ECPAD - Etablissement de communication et de production audiovisuelle de la défense  
EPPD - Etablissement public du palais de la porte Dorée (Cité nationale de l'histoire de l'immigration et aquarium)  
EPV - Etablissement public du musée et du domaine national de Versailles  
Etablissement public de la Cité de la musique - Philharmonie de Paris  
IFCE - Institut français du cheval et de l'équitation  
IGN - Institut national de l'information géographique et forestière (fusion de l'IGN et de l'IFN)  
INSERM - Institut national de la santé et de la recherche médicale  
Musée du Louvre  
ONAC-VG - Office national des anciens combattants et victimes de guerre  
ONISEP - Office national d'information sur les enseignements et les professions  
Opérateurs de soutien à l'enseignement supérieur et à la recherche  
Réseau Canopé  
Rmn- Grand Palais - Réunion des musées nationaux et du Grand Palais des Champs Elysées  
Universités et assimilés

**215**

CNPF - Centre national de la propriété forestière  
Ecoles d'enseignement supérieur agricole et vétérinaire  
INFOMA - Institut national de formation des personnels du ministère de l'agriculture  
INRA - Institut national de la recherche agronomique  
IRSTEA - Institut national de recherche en sciences et technologies pour l'environnement et l'agriculture (ex-CEMAGREF)

216	<p>Agences régionales de santé  BnF - Bibliothèque nationale de France  CAPA - Cité de l'architecture et du patrimoine  CMN - Centre des monuments nationaux  CNAC-GP - Centre national d'art et de culture - Georges Pompidou  CNAPS - Conseil national des activités privées de sécurité  CNRS - Centre national de la recherche scientifique  Comédie Française  EPIDe - Etablissement public d'insertion de la défense  EPMQB - Etablissement public du musée du quai Branly  EPPD - Etablissement public du palais de la porte Dorée (Cité nationale de l'histoire de l'immigration et aquarium)  EPPGHV - Etablissement public du parc et de la grande halle de la Villette  EPV - Etablissement public du musée et du domaine national de Versailles  Etablissement public Cité de la céramique - Sèvres et Limoges  Etablissement public de la Cité de la musique - Philharmonie de Paris  Etablissement public du château de Fontainebleau  Etablissement public du domaine de Chambord  GIP "Réinsertion et citoyenneté"  INED - Institut national d'études démographiques  MuCEM - Musée des civilisations de l'Europe et de la Méditerranée  Musées des arts décoratifs  Musée d'Orsay et musée de l'Orangerie  Musée du Louvre  Musée Guimet  Musée Henner-Moreau  Musée Picasso  Opéra comique  Opéra national de Paris  Réseau Canopé  Rmn - Grand Palais - Réunion des musées nationaux et du Grand Palais des Champs Elysées  Théâtre national de Chaillot  Théâtre national de la Colline  Théâtre national de l'Odéon  Universcience  Universités et assimilés</p>
217	<p>ADEME - Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie  Autres opérateurs d'enseignement supérieur et de recherche  BRGM - Bureau de recherches géologiques et minières  CELPL - Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres  CEREMA - Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement  CEREO - Centre d'Etudes et de Recherches sur les Qualifications  CNES - Centre national d'études spatiales  CNRS - Centre national de la recherche scientifique  ENPC - Ecole nationale des Ponts et Chaussées  ENTPE - Ecole nationale des travaux publics de l'Etat  GIP - BIO - Agence française pour le développement et la promotion de l'agriculture biologique  IFREMER - Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer  IFSTTAR - Institut français des sciences et technologies des transports, de l'aménagement et des réseaux  IGN - Institut national de l'information géographique et forestière (fusion de l'IGN et de l'IFN)  INERIS - Institut national de l'environnement industriel et des risques  INRA - Institut national de la recherche agronomique  IRD - Institut de recherche pour le développement  IRSN - Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire  Parcs nationaux  Universcience  Universités et assimilés</p>
218	<p>Groupe Mines Télécom  Universcience</p>
219	<p>Agence du service civique - Agence Erasmus + Jeunesse et Sports  ASP - Agence de services et de paiement  Business France  Ecoles et formations d'ingénieurs  Ecoles nationales des sports  IFCE - Institut français du cheval et de l'équitation  INSEP - Institut national du sport, de l'expertise et de la performance  INSERM - Institut national de la santé et de la recherche médicale  MNS - Musée national du sport  ONERA - Office national d'études et de recherches aérospatiales  Parcs nationaux  Pôle emploi  Universités et assimilés</p>
220	<p>GENES - Groupement des écoles nationales d'économie et statistique</p>
224	<p>AFR - Académie de France à Rome  ANR - Agence nationale de la recherche  ASP - Agence de services et de paiement  Autres opérateurs d'enseignement supérieur et de recherche  BnF - Bibliothèque nationale de France  CAMPUS FRANCE - Agence de promotion des formations et des échanges éducatifs et scientifiques (EGIDE + Campus France)  CAPA - Cité de l'architecture et du patrimoine  Centre national de la danse  Centre national des arts du cirque  Cinémathèque française  CMN - Centre des monuments nationaux  CNAC-GP - Centre national d'art et de culture - Georges Pompidou  CNC - Centre national du cinéma et de l'image animée  CNRS - Centre national de la recherche scientifique  CNSAD - Conservatoire national supérieur d'art dramatique  CNSMD Lyon - Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Lyon  CNSMD Paris - Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Paris  CNV - Centre national de la chanson, des variétés et du jazz  Communautés d'universités et établissements  Ecole du Louvre  Ecoles d'architecture - Ecoles nationales supérieures d'architecture  Ecoles d'art en Région  Ecoles d'enseignement supérieur agricole et vétérinaire  Ecoles et formations d'ingénieurs  ENSAD - Ecole nationale supérieure des arts décoratifs  ENSBA - Ecole nationale supérieure des beaux-arts  ENSCI - Ecole nationale supérieure de création industrielle  ENSMIS - Ecole nationale supérieure des métiers de l'image et du son  EPIDe - Etablissement public d'insertion de la défense  EPPD - Etablissement public du palais de la porte Dorée (Cité nationale de l'histoire de l'immigration et aquarium)  EPPGHV - Etablissement public du parc et de la grande halle de la Villette  EPV - Etablissement public du musée et du domaine national de Versailles  Etablissement public Cité de la céramique - Sèvres et Limoges  Etablissement public de la Cité de la musique - Philharmonie de Paris  Etablissement public du château de Fontainebleau  Etablissement public du domaine de Chambord  INP - Institut national du patrimoine  INRIA - Institut national de recherche en informatique et en automatique  Institut Français  Musée national de la marine  ONAC-VG - Office national des anciens combattants et victimes de guerre  ONF - Office national des forêts  Opéra national de Paris  OPPIC - Opérateur du patrimoine et des projets immobiliers de la Culture  Réseau Canopé  Réseau des oeuvres universitaires et scolaires  Rmn - Grand Palais - Réunion des musées nationaux et du Grand Palais des Champs Elysées  Théâtre national de la Colline  TNS - Théâtre national de Strasbourg  Universités et assimilés</p>

<b>230</b>	ASP - Agence de services et de paiement Autres opérateurs d'enseignement supérieur et de recherche CIEP - Centre international d'études pédagogiques Comédie Française Pôle emploi Réseau des oeuvres universitaires et scolaires
<b>231</b>	Autres opérateurs d'enseignement supérieur et de recherche CIEP - Centre international d'études pédagogiques Communautés d'universités et établissements Ecoles d'architecture - Ecoles nationales supérieures d'architecture Ecoles d'enseignement supérieur agricole et vétérinaire Ecoles et formations d'ingénieurs EHESP - Ecole des hautes études en santé publique ENAC - Ecole nationale de l'aviation civile ENPC - Ecole nationale des Ponts et Chaussées GENES - Groupement des écoles nationales d'économie et statistique Groupe Mines Télécom ISAE - Institut supérieur de l'aéronautique et de l'espace Réseau des oeuvres universitaires et scolaires Universités et assimilés X - Ecole polytechnique
<b>232</b>	Autres opérateurs d'enseignement supérieur et de recherche CNRS - Centre national de la recherche scientifique Universités et assimilés
<b>303</b>	ANTS - Agence nationale des titres sécurisés ASP - Agence de services et de paiement OFII - Office français de l'immigration et de l'intégration OFPRA - Office français de protection des réfugiés et apatrides Pôle emploi
<b>304</b>	AFA - Agence française de l'adoption ASP - Agence de services et de paiement CNRS - Centre national de la recherche scientifique EHESP - Ecole des hautes études en santé publique ENSCI - Ecole nationale supérieure de création industrielle FranceAgriMer Pôle emploi
<b>307</b>	ANTS - Agence nationale des titres sécurisés
<b>310</b>	APJ - Agence publique pour l'immobilier de la Justice CNRS - Centre national de la recherche scientifique EPPJP - Etablissement Public du Palais de Justice de Paris Mission de recherche "Droit et Justice"
<b>333</b>	Agences régionales de santé Universités et assimilés
<b>334</b>	Autres opérateurs d'enseignement supérieur et de recherche BnF - Bibliothèque nationale de France BPI - Bibliothèque publique d'information CNRS - Centre national de la recherche scientifique CNV - Centre national de la chanson, des variétés et du jazz Institut Français Opérateurs de soutien à l'enseignement supérieur et à la recherche Universités et assimilés
<b>344</b>	ASP - Agence de services et de paiement
<b>345</b>	ASP - Agence de services et de paiement
<b>421</b>	ANR - Agence nationale de la recherche
<b>422</b>	ADEME - Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie ANR - Agence nationale de la recherche
<b>423</b>	ADEME - Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie
<b>612</b>	ENAC - Ecole nationale de l'aviation civile
<b>613</b>	ENAC - Ecole nationale de l'aviation civile
<b>614</b>	ENAC - Ecole nationale de l'aviation civile
<b>740</b>	ANTAI - Agence nationale de traitement automatisé des infractions ANTS - Agence nationale des titres sécurisés IFSTTAR - Institut français des sciences et technologies des transports, de l'aménagement et des réseaux IGN - Institut national de l'information géographique et forestière (fusion de l'IGN et de l'IFN) LNE - Laboratoire national de métrologie et d'essais Universités et assimilés

<b>750</b>	<p>ANSÉS - Agence nationale de sécurité sanitaire, de l'alimentation, de l'environnement et du travail</p> <p>ASP - Agence de services et de paiement</p> <p>Associations de coordination technique agricole et des industries agroalimentaires</p> <p>CIRAD - Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement</p> <p>Ecoles d'enseignement supérieur agricole et vétérinaire</p> <p>FranceAgriMer</p> <p>INRA - Institut national de la recherche agronomique</p> <p>Universités et assimilés</p>
<b>751</b>	<p>ANTAI - Agence nationale de traitement automatisé des infractions</p>
<b>753</b>	<p>ANTAI - Agence nationale de traitement automatisé des infractions</p>
<b>760</b>	<p>CNAC-GP - Centre national d'art et de culture - Georges Pompidou</p> <p>Ecoles et formations d'ingénieurs</p> <p>IFSTTAR - Institut français des sciences et technologies des transports, de l'aménagement et des réseaux</p> <p>IGN - Institut national de l'information géographique et forestière (fusion de l'IGN et de l'IFN)</p> <p>INRA - Institut national de la recherche agronomique</p> <p>Météo-France</p> <p>ONF - Office national des forêts</p> <p>Réseau des oeuvres universitaires et scolaires</p> <p>Universités et assimilés</p> <p>VNF - Voies navigables de France</p>
<b>770</b>	<p>ASP - Agence de services et de paiement</p>
<b>776</b>	<p>Associations de coordination technique agricole et des industries agroalimentaires</p>
<b>780</b>	<p>ONAC-VG - Office national des anciens combattants et victimes de guerre</p>
<b>790</b>	<p>CEA - Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives</p>
<b>791</b>	<p>ASP - Agence de services et de paiement</p>
<b>792</b>	<p>ASP - Agence de services et de paiement</p>